Explorer

Sergy en 1875

Partager

Vie locale

Se mobiliser

Élections 2027

Sergy Infos

Journal d'informations municipales | n°88 | NOV 2026



SOMMAIRE

Édito du Maire - État civil ..... p. 02

Vie scolaire ..... p. 03

Centre sportif ..... p. 04

Projets ..... p. 05

Vie communale ..... p. 06

Regard sur Sergy ..... p. 07

Évènements communaux ..... p. 08-09

Sergy en 1785 ..... p. 10-11

Évènements ..... p. 12-13

Vie locale ..... p. 14

Associations ..... p. 15

Mouvements ..... p. 16-17

À savoir ..... p. 18

Conseil municipal ..... p. 19

Infos utiles ..... p. 20

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

DAIU DOGRAMADJIAN Nia	née le 14/06/2026
VASQUEZ Esteban	né le 20/06/2026
STEIN June	née le 03/07/2026
FALL Ismaël	né le 11/07/2026
MOHAMED MOUIGNI Ayden	né le 12/07/2026
MOLLON Léo	né le 19/07/2026
WIESMANN André	né le 02/09/2026

Félicitations à :

DUCRET Mathieu et CLÉMENT Mélodie — le 09/07/2026

Nos condoléances aux familles de :

BERNARD Alain	décédé le 11/07/2026
PENSIS Serge	décédé le 01/08/2026
MÄNNER Wolfgang	décédé le 05/09/2026
MONTOYA Pierre	décédé le 10/09/2026
NANA Ramatou	décédée le 11/09/2026
FERNANDEZ Paulette	décédée le 14/09/2026
VACHER Jean	décédé le 21/10/2026

ÉDITO



Chères Sergiennes, chers Sergiens,

L'automne s'installe et, avec lui, le grand plaisir de vous retrouver au fil des pages de ce 88e Sergy Infos. Les mois écoulés ont été riches en projets, en rencontres et en moments de partage qui renforcent chaque jour l'âme et le dynamisme de notre village.

Ce numéro est l'occasion de porter un regard chaleureux sur notre passé grâce à un voyage passionnant dans l'histoire de notre commune. Découvrir nos racines deux siècles et demi plus tard, nous rappelle combien notre patrimoine est précieux.

Ce sentiment d'appartenance s'est également exprimé tout au long des derniers mois à travers l'engagement remarquable de notre tissu associatif. De la convivialité de la Fête de la musique à la kermesse du Sou des Écoles, en passant par les repas intergénérationnels du Club Détente et Loisirs, le vide-grenier du COS ou encore la solidarité du CCAS pour les Restos du Cœur, nos bénévoles font battre le cœur de Sergy. Le succès de notre première séance de cinéma en plein air et la mobilisation citoyenne lors du World Cleanup Day témoignent de cette belle énergie collective qui nous unit.

Notre village vit avant tout par celles et ceux qui l'animent au quotidien. La rentrée scolaire a vu nos 222 élèves s'engager dans une belle aventure pédagogique autour des émotions, tandis que le concours de dessin a révélé l'incroyable créativité de nos jeunes avec l'élection de nos nouvelles mascottes, que vous aurez le plaisir de croiser au fil de ces pages.

Parallèlement, nos actions se poursuivent sur le terrain pour améliorer durablement votre cadre de vie. Sur le plan patrimonial, la décision judiciaire récente confortant la commune comme unique propriétaire du centre sportif marque également une étape importante, qui nous permet désormais d'envisager l'avenir avec sérénité.

À l'approche des festivités de fin d'année — du grand retour de la fête de la Saint-Nicolas aux marchés de Noël, en passant par le spectacle offert aux enfants de l'école —, je vous invite à profiter pleinement des nombreux rendez-vous associatifs et municipaux qui jalonnent notre calendrier. Enfin, je vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour la cérémonie des vœux du Maire qui aura lieu le 21 janvier 2027.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Catherine MOINE
Maire

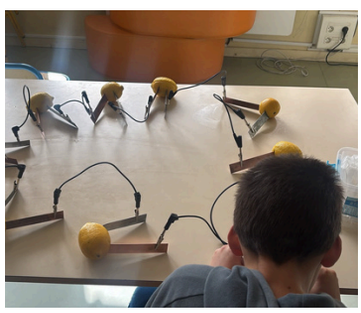


RENTRÉE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE RICHE EN ÉMOTIONS À SERGY

Cette année, **222 élèves répartis dans 9 classes**, de la petite section au CM2, exploreront les émotions à travers cinq grands thèmes : **la peur, la joie, la tristesse, la colère et la sérénité**. Ce fil rouge donnera lieu à de nombreuses activités tout au long de l'année, **avec une exposition prévue en mai 2027**.



Jusqu'aux vacances de la Toussaint, la peur a été à l'honneur : productions artistiques, chansons, poésies, travail sur le vocabulaire… Toutes les disciplines ont été mises à contribution pour apprendre à reconnaître et à exprimer cette émotion.





Chez les plus petits, **trois mascottes** accompagneront cette aventure : Gribouille dans la classe de Nelly, Tempête dans celle de Céline et Pistache chez Lydie et Laurie.

Les principaux projets depuis la rentrée :

- Découverte du **film d'animation Hola Frida** dans le cadre du Festival des 5 Continents.
- **Ateliers scientifiques autour des aliments**, animés par Camille, professeure de sciences au collège de Saint-Genis, que nous remercions.
- Découverte du **Bioparc de Genève**.
- **La Grande Lessive** : un projet artistique participatif national. Les créations des élèves, réalisées autour du thème « Photo (et) graphie », seront suspendues comme du linge sur un fil devant l'école.
- **Cross au City Stade**.

Après les vacances de la Toussaint, les festivités ont repris avec **une journée Halloween**. Les élèves sont venus déguisés avant de prolonger la fête lors d'une **soirée organisée par les Ser'jeunes** sous la pergola de la salle de la Calame.

Un grand merci également au Sou des écoles, dont l'engagement précieux permet d'enrichir et d'animer les projets des enfants tout au long de l'année.

AU PÉRISCOLAIRE, UNE ORGANISATION RENFORCÉE



La rentrée de la cantine et de l'accueil périscolaire a nécessité une **organisation adaptée aux places disponibles et aux moyens humains**. L'arrivée progressive de **trois nouvelles agentes**, Fiona, Alexia et Léana, a permis de retrouver un fonctionnement satisfaisant depuis le 21 septembre. Nous remercions les familles pour leur patience durant cette période.

Petit rappel important aux familles

Afin de permettre aux équipes d'anticiper les effectifs et d'adapter les capacités d'accueil, **merci de veiller au respect des dates limites de dépôt des dossiers d'inscription aux services concernés**.

Une nouvelle année placée sous le signe du partage, de la découverte et des émotions, que nous sommes heureux de vivre aux côtés des enfants !



CENTRE SPORTIF : UNE ÉTAPE IMPORTANTE POUR LA COMMUNE

Après plusieurs années de procédures, la Cour d'appel de Lyon vient de rendre une décision importante concernant le centre sportif de Sergy : la commune est reconnue **seule propriétaire des terrains et des constructions** du complexe.

UN DOSSIER QUI REMONTE À 1987

L'histoire du centre sportif commence en 1987, lorsque la commune de Sergy conclut un **bail à construction avec la société Swissair** pour permettre la réalisation d'un complexe destiné aux activités sportives, culturelles, éducatives et de loisirs. Les travaux sont **achevés en 1989**.
Au fil des années, le droit au bail et les constructions sont successivement transférés, jusqu'à leur acquisition par la société **Loc'Invest en 2011**. La commune engage alors des démarches pour acquérir le centre sportif et devient, par acte authentique du **26 décembre 2012**, propriétaire du site pour **1,35 million d'euros**.

La SCI Sporting, qui avait été précédemment titulaire du bail, conteste alors cette opération. S'ensuivent plusieurs années de procédures judiciaires, avec différentes décisions rendues par les tribunaux et la Cour d'appel de Lyon, puis un passage devant la Cour de cassation.

En 2024, le Tribunal judiciaire de Bourg-en-Bresse rend une **décision favorable à la SCI Sporting**. La commune fait immédiatement **appel de ce jugement** et poursuit la procédure afin de faire reconnaître ses droits sur le centre sportif.

LA COMMUNE RECONNUE PROPRIÉTAIRE

La Cour d'appel de Lyon, par arrêté du **8 septembre dernier** qui fait suite à l'audience du 18 mai 2026, a donné raison à la commune sur le fond du dossier. Elle reconnaît que la commune de Sergy est **seule propriétaire du centre sportif**, et rejette l'ensemble des demandes de la SCI Sporting.

La SCI Sporting dispose de deux mois pour former un éventuel pourvoi devant la Cour de cassation. Ce recours n'étant pas suspensif, la **décision de la Cour d'appel reste exécutoire**.

QUEL AVENIR POUR LE SITE ?

Cette décision constitue une étape importante pour la commune, mais **nous restons naturellement prudents** tant que le délai de pourvoi n'est pas arrivé à son terme.

L'**état actuel du bâtiment**, les **travaux importants** qui pourraient être nécessaires, les coûts qu'ils représenteraient pour la collectivité, mais également les **besoins du territoire** et les **différentes possibilités d'utilisation devront être étudiés** avant de définir la suite à donner au centre sportif.

Aucune décision n'est arrêtée à ce stade. La commune souhaite prendre le temps d'étudier les différentes possibilités, avec pour objectif de déterminer la solution la plus adaptée à l'avenir du site et aux intérêts de la commune et de ses habitants.

EN RÉSUMÉ

Après plusieurs années de procédures, cette décision constitue une belle victoire pour la commune de Sergy et pour les élus qui ont porté ce dossier avec constance ces dernières années. Elle vient **conforter la ligne de défense**, avec l'accompagnement de ses avocats historiques, qui ont poursuivi et défendu cette position avec conviction tout au long des différentes étapes judiciaires.

Même si le dossier n'est pas encore définitivement clos, cette décision marque une étape importante et permet désormais à la commune d'**aborder avec davantage de sérénité la réflexion sur l'avenir du site**.

DU NEUF AUX FENÊTRES DE LA MAIRIE

Cet été, la mairie a remplacé l'ensemble de ses portes et fenêtres. Un chantier stratégique qui allie confort d'accueil et sobriété énergétique.

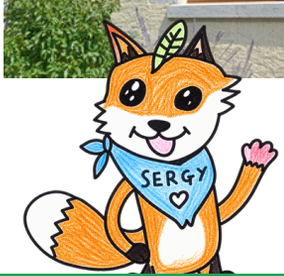
Adieu les courants d'air et les pertes de chaleur ! Durant la pause estivale, les **menuiseries extérieures du bâtiment communal** ont été intégralement renouvelées.





L'objectif est clair : **réduire la facture énergétique** de la commune tout en améliorant le **confort thermique** des agents municipaux et des habitants venus pour leurs démarches. Ce chantier permet de **préserver le bâtiment sur le long terme** tout en offrant un meilleur accueil au public.

Grâce au **soutien financier de l'État** (via la DETR et la DSIL), le coût pour le budget communal a été **réduit de plus de 11'000 euros**. Une opération gagnante pour les finances locales comme pour l'isolation durable de notre patrimoine municipal !



NOUVEAU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Pour effectuer leurs trajets professionnels sur la commune, les agents municipaux et les élus disposent désormais d'un **nouveau véhicule 100 % électrique**.

Cette acquisition améliore concrètement les conditions de travail de nos équipes au quotidien et évite le recours à leurs véhicules personnels dans le cadre de leurs fonctions.

En plus de moderniser nos équipements, ce choix permet d'inscrire les déplacements de la commune dans une **démarche écologique durable et décarbonée**.



EMBELLISSEMENTS AUTOUR DE L'ÉGLISE

Les **cheminements piétons** ceinturant l'église et les **abords immédiats de la mairie** ont fait l'objet d'une réfection complète. L'usure du temps et les intempéries avaient en effet **détérioré plusieurs portions du dallage existant**, rendant la marche inconfortable, notamment pour les personnes à mobilité réduite ou les familles avec une poussette.

Grâce au remplacement intégral des pavés abîmés, ce secteur central retrouve des **passages parfaitement sécurisés**. Cet aménagement facilite les trajets quotidiens des riverains comme des promeneurs, tout en **valorisant le patrimoine bâti et l'attractivité de notre centre-bourg**.



LA BIBLIOTHÈQUE DE SERGY : BIEN PLUS QUE DES LIVRES

Au cœur de la vie du village, la bibliothèque de Sergy est bien plus qu'un lieu où emprunter des livres : c'est un espace de découverte, de partage et de convivialité, animé par une équipe de bénévoles passionnés. Tout au long de l'année, elle propose des collections variées et des activités pour petits et grands, afin de faire vivre le plaisir de lire à tous les âges. Découvrez ses actions et ses nouveaux horaires !

La bibliothèque de Sergy contribue à faire vivre le goût de la lecture au cœur du village. Avec **251 personnes inscrites, dont 45% d'enfants**, elle accueille chaque semaine de nombreux lecteurs. Ce lieu **gratuit et ouvert à tous** dispose aujourd'hui d'un fonds de **2591 livres, dont 1764 acquis grâce aux crédits de la commune et 827 prêtés par la Bibliothèque départementale de l'Ain (BD01)**. Environ 150 nouveaux ouvrages sont achetés chaque année et une centaine de livres sont échangés quatre fois par an avec la BD01. Un service de navette bimensuel permet également de disposer d'ouvrages réservés.

Derrière la bibliothèque, une équipe de **15 bénévoles** assure son fonctionnement et imagine de nouvelles activités autour du livre et de la lecture : permanences, choix et enregistrement des ouvrages, accueil des enfants, animations, rencontres, participation aux prix littéraires et communication.



Vous aimez les livres et souhaitez vous investir dans la vie du village ? L'équipe accueille toujours avec grand plaisir de nouveaux bénévoles.

Des animations pour tous les âges

Tout au long de l'année, la bibliothèque rythme la vie locale :

- **Prix littéraire « Entre Lignes »** : découvrez la sélection des Biblios-Unies du Pays de Gex et votez pour votre roman préféré parmi 4 ouvrages.
- **Écoles et jeunesse** : un accueil mensuel pour **les classes de maternelle et de primaire**, l'opération **« Graines de lecteurs »** en maternelle et les **séances de contes avec Murielle Collombet** un mercredi par mois (agenda à suivre sur le site de la mairie).
- **Opération « Premières Pages »** (21 novembre) : un temps fort convivial dédié aux tout-petits (0-3 ans) avec la remise d'un livre offert par le Département.

Un cadre bientôt repensé ! Pour mieux vous accueillir, la municipalité prépare actuellement un **projet de rénovation** et de **réaménagement intérieur** visant à moderniser les lieux, optimiser l'espace d'exposition des livres et faciliter la circulation de chacun.

N'hésitez pas à pousser sa porte : un livre vous y attend certainement !

NOUVEAUX HORAIRES

Depuis le 1er novembre, la bibliothèque est ouverte selon les horaires ci-après :

- Lundi, mercredi et vendredi : 16h à 18h30
- Un samedi matin par mois : 10h à 12h, généralement le premier samedi.

NOUVELLES PERMANENCES

En 2026, des permanences d'ouverture ont été fixées aux samedis **7 novembre et 5 décembre**. Les dates de 2027 seront communiquées ultérieurement.

RENCONTRE AVEC BERNADETTE TELLEY, ANCIENNE MAIRE DE SERGY

Nous avons choisi de mettre à l'honneur dans cette édition **Bernadette Telley, enfant du village et Maire de Sergy en 2001 pour un mandat**.



Lorsque vous êtes devenue Maire de Sergy en 2001, comment était le village ?

J'ai retrouvé le Sergy que j'avais quitté deux ans auparavant, après 34 années comme secrétaire de mairie. Le village était toutefois déjà en plein développement, avec une forte croissance démographique.

Qu'est-ce qui vous avait donné envie de devenir Maire ?

Je n'avais jamais envisagé de devenir Maire. En 2001, Denis Linglin cherchait des candidats pour sa liste et m'a proposé de rejoindre son équipe. Ce qu'il ne m'avait pas précisé, c'est qu'il ne souhaitait pas reconduire son mandat ! Lors de notre première réunion, il m'a donc sollicitée. Je n'ai pas sauté sur l'occasion, bien sûr, mais nous formions une bonne équipe et je me suis laissée convaincre.

Quel souvenir vous revient spontanément de cette période ?

« Je reprends le travail », mais pas du même côté du bureau ! J'ai eu aussi plaisir à retrouver mes anciennes collègues et une pensée pour les membres de ma famille qui, avant moi, s'étaient beaucoup investis pour la commune.

Sergy s'est beaucoup développé pendant votre mandat. Comment avez-vous vécu cette évolution ?

Avec l'arrivée de nouveaux habitants, Sergy s'est beaucoup développé. La proximité de Genève exerçait déjà une pression croissante et contribuait à l'augmentation de la population.

Quelle réalisation de votre mandat vous tient particulièrement à cœur ?

Plusieurs projets ont marqué ce mandat : les logements sociaux des Prêles, puis le projet de la Charrière, qui a fait couler beaucoup d'encre et donné lieu à une pétition.
Mais notre projet principal a été la construction de la salle de la Calame, la salle Saint-Nicolas, aujourd'hui « Chez Rita & Albert », étant devenue trop petite. Le projet de lotissement sous le village a également vu le jour à cette période.
Et notre première réalisation fut la démolition de l'ancien bâtiment des « Bains-Douches » et le réaménagement du carrefour de la Fontaine.

Qu'est-ce qui vous manque du Sergy de cette époque ?

L'ambiance est toujours présente, avec des activités différentes. Mais la population est aujourd'hui moins enracinée et plus individualiste. En tant que Sergienne de naissance, je regrette l'ambiance, les traditions et la convivialité d'autrefois.

Être une femme Maire au début des années 2000 avait-il une importance particulière ?

Pas particulièrement. Je n'étais d'ailleurs pas la seule : les mairies de Crozet, Pougny, Segny et Ornex étaient également dirigées par des femmes. Nous ressentions parfois des regards différents, mais aussi une reconnaissance pour notre engagement. Et, malgré tout, nous étions bien intégrées au milieu de ces messieurs !

Une rencontre ou une histoire que vous n'avez jamais oubliée ?

La rencontre avec le Président Jacques Chirac, lors de sa venue à Genève pour une visite du CERN.

Avec le recul, que vous a davantage appris votre fonction de Maire : la politique ou les êtres humains ?

Les rapports humains. La politique était, pour ma part, secondaire.

Quel regard portez-vous aujourd'hui sur Sergy, près de vingt ans après la fin de votre mandat ?

Un regard plutôt mélancolique en songeant au Sergy de mon enfance, tout en reconnaissant qu'il était impossible d'échapper à l'évolution du Pays de Gex et de Sergy en particulier.

CONCOURS DE DESSIN : LA JEUNESSE DE SERGY A DU TALENT

Afin de mettre en valeur le talent de nos jeunes habitants, la Commission Communication a organisé un concours de dessin pour les 4–15 ans. Sur le thème "Dessinez la mascotte de Sergy", les enfants et adolescents du village ont répondu présent avec des créations originales, colorées et inspirées.



Répartis en **4 catégories d'âge** (4-6 ans, 7-9 ans, 10-12 ans et 13-15 ans), les dessinateurs en herbe ont rivalisé d'imagination !

Réuni à la fin du mois d'août, le jury a eu la lourde tâche de sélectionner ses mascottes coup de cœur pour chaque tranche d'âge, ainsi que la création jugée la plus originale.

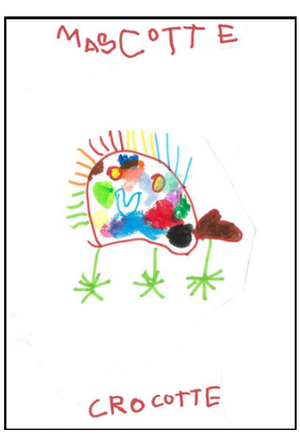
Remise des prix en fête ! Les résultats ont été dévoilés le 4 septembre en ouverture de la soirée « Cinéma en plein air ». À cette occasion, Madame le Maire a récompensé les heureux gagnants. Au programme pour chacun : **un bon d'achat de 50 €** à valoir **dans le magasin La Contrebande de Jeux** à Saint-Genis-Pouilly, **une gourde aux couleurs de Sergy** et **un diplôme souvenir**.

À vous de jouer ! Les 5 mascottes primées se sont cachées au fil des pages de ce journal… **Saurez-vous les retrouver** ?

Vous en jugerez par vous-même, force est de constater qu'à l'ère des prouesses technologiques, **l'intelligence artificielle n'est pas prête de détrôner l'imagination et la créativité de notre jeunesse**…. et c'est fort heureux !



Gaïa - 8 ans
le plus original



Izia - 4 ans



Lydie - 7 ans



Clémence - 10 ans



Sara - 13 ans



SUCCÈS AU RENDEZ-VOUS POUR LE CINÉ PLEIN AIR



Vendredi 4 septembre, vous étiez nombreux au rendez-vous pour partager ce **tout premier grand moment de cinéma sous les étoiles** à Sergy, avec une météo au beau fixe.

La soirée a démarré dans une ambiance festive avec la **remise des prix du concours de dessin** et un **quiz spécial Cinéma & Disney**. Félicitations aux trois gagnants qui sont repartis avec des **places pour le cinéma Le Patio à Gex** et un **vol en ULM offert par les Ailes de Sergy** !



Place ensuite au grand écran avec la projection du film d'animation **Tous en scène 2**, qui a ravi petits et grands.
Pour parfaire cette ambiance, la **buvette tenue par le COS** a régalé les spectateurs tout au long de la soirée avec **hot-dogs et pop-corn**.

La commune est très heureuse de ce succès et des grands sourires partagés.

VILLAGE PROPRE : 110 KG DE DÉCHETS RAMASSÉS



Dans le cadre du World Cleanup Day, près de **50 Sergiens, adultes et enfants**, se sont mobilisés le 19 septembre 2026 pour notre traditionnelle matinée citoyenne.

Après un accueil convivial autour d'un café, les participants se sont répartis sur 7 parcours à travers le village. Grâce à leur énergie, **110 kg de déchets** ainsi que plusieurs encombrants insolites ont été ramassés.



Pendant ce temps, les plus jeunes se sont amusés à chercher des **boîtes de bonbons dissimulées sur le trajet**.

L'évènement s'est conclu chaleureusement autour du **verre de l'amitié** et avec la **remise des diplômes**.

La municipalité adresse un grand merci à tous les participants pour leur contribution essentielle à la préservation de notre cadre de vie !

LES INSOLITES


Une épave de voiture


Des barrières de chantier


Un bracelet GPS

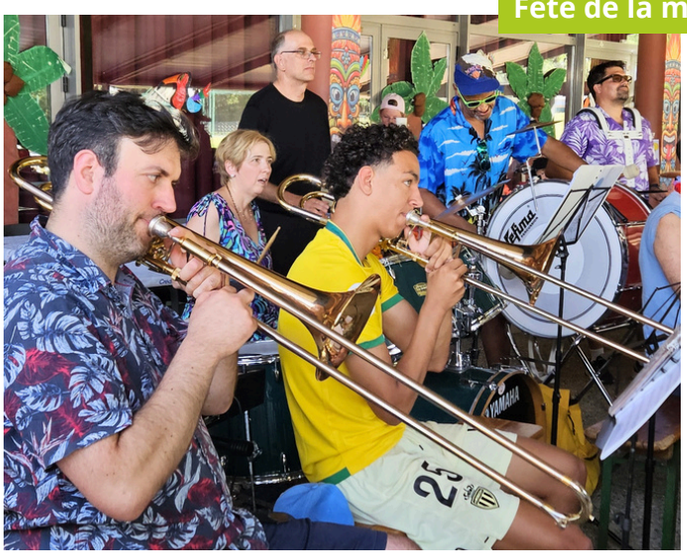

Un caddie


La palme du **déchet le plus insolite** : un hochet pour bébé !

ÉVÈNEMENTS



Fête de la musique, 21 juin







Kermesse, 27 juin





Retransmission de la coupe du monde, 14 juillet

ÉVÈNEMENTS



Cérémonie du 14 juillet





Opération village propre, 19 septembre



Vide grenier du COS, 20 septembre





Projection film de l'ARN, 24 octobre



Collecte du CCAS au profit des Restos du Coeur, 9 et 10 octobre



DÉPÔTS SAUVAGES : GARDONS SERGY PROPRE !

Abandonner un sac-poubelle au pied d'un conteneur, déposer un meuble sur le trottoir ou laisser des gravats au bord d'un chemin : ces gestes constituent des **dépôts irréguliers qui dégradent notre cadre de vie**. Ils peuvent **polluer les sols et l'eau**, **attirer les nuisibles** et **mobiliser du temps** ainsi que des **moyens financiers** pour leur enlèvement. La propreté de notre village est l'affaire de tous.



Les bons gestes à adopter

Pour éviter les dépôts sauvages, des solutions existent :

- **Ordures ménagères** : utilisez les conteneurs prévus à cet effet avec votre badge.
- **Conteneur plein** : recherchez un autre point de collecte plutôt que de déposer vos déchets à côté.
- **Encombrants, gros cartons, gravats et déchets verts** : apportez-les dans une déchèterie adaptée.
- **Tri des déchets** : respectez les consignes et les équipements mis à disposition.

Les dépôts au pied des conteneurs sont interdits et peuvent faire l'objet de contrôles et de sanctions. Des agents de Pays de Gex Agglo et les agents municipaux peuvent intervenir pour identifier les contrevenants.

Des sanctions renforcées

Depuis le 5 juin 2026, les sanctions liées au non-respect des règles de collecte des déchets ont été renforcées. Déposer des sacs au pied des conteneurs, ne pas respecter les consignes de tri ou utiliser un contenant inadapté peuvent désormais entraîner une **amende forfaitaire de 68€**, réduite à 45€ en cas de paiement rapide et majorée à 180€ en cas de retard. En cas de jugement, elle peut atteindre 450€.
Les **sanctions sont encore plus importantes pour les dépôts sauvages** : l'abandon de déchets dans l'espace public peut être puni d'une **amende allant jusqu'à 1500€**, voire davantage en cas de récidive.
Au-delà de ces sanctions, rappelons que chaque dépôt irrégulier engendre des **frais de nettoyage et de collecte supplémentaires**, supportés par la collectivité. Adopter les bons gestes, c'est donc préserver notre environnement et notre cadre de vie.

Les déchèteries du Pays de Gex

Pays de Gex Agglo gère **quatre déchèteries**, situées à Péron, Saint-Genis-Pouilly, Ornex et Versonnex, ainsi qu'une **déchèterie mobile** pour la vallée de la Valserine et une **plateforme réservée aux déchets verts** à Divonne-les-Bains.

L'accès aux quatre déchèteries **nécessite un badge déchets**.
Pas encore de badge ? Faites votre demande !
Le **badge est indispensable** pour accéder aux déchèteries et, selon votre mode de collecte, pour ouvrir les conteneurs d'ordures ménagères. Chaque foyer peut obtenir jusqu'à deux badges.

DEMANDE DE BADGE

- en ligne sur **mesdechets.paysdegex.fr**, rubrique « **Le badge, c'est essentiel** » ;
- par téléphone au **04 50 40 95 00** ;
- auprès de la Maison des Usagers Gessiens, au Technoparc, 200 rue Édouard-Branly à Saint-Genis-Pouilly.

Un doute, un problème de badge ou une question sur la collecte ? Les équipes de Pays de Gex Agglo peuvent vous renseigner.



Ensemble, adoptons les bons réflexes pour préserver notre environnement, maîtriser les coûts de collecte et maintenir un village propre et agréable à vivre.



LES PREMIERS MERCREDIS DU MOIS, C'EST DÉTENTE ET LOISIRS

Depuis plusieurs décennies, **le Club Détente et Loisirs** participe à l'animation et à la convivialité du village. Chaque premier mercredi du mois, les membres se retrouvent autour d'un repas, l'occasion pour les personnes seules et toutes celles qui le souhaitent de **rencontrer d'autres habitants, bavarder, jouer et partager un agréable moment**.

Cette année encore, les rencontres ont été marquées par de beaux moments intergénérationnels, notamment avec la **participation des enfants de Ser'Jeunes**, venus partager leurs jeux et leurs chants.
Le club tient également à remercier l'association **Les Bons Vivants de Sergy**, qui a préparé et offert le repas du mois de mai, avant de venir le servir aux participants.

Ouvert à tous, sans limite d'âge, le club accueille toute personne souhaitant partager des moments de convivialité, qu'elle soit retraitée ou non.
Les rencontres ont lieu **le premier mercredi de chaque mois**, avec une exception en janvier, où le rendez-vous est fixé au deuxième mercredi.

CONTACTS & INFOS

mireille.prost01@gmail.com
06 28 28 70 37

LE COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DE SERGY

Le Comité des Œuvres Sociales (COS) est **une association distincte de la commune**, dont le rôle est de **proposer des avantages sociaux au personnel communal** : chèques vacances, colis de fin d'année, chèques cadeaux, activités de loisirs.

Attention au mot « social » : il ne s'agit pas d'aide aux habitants, qui relève du CCAS (Comité Communal d'Action Sociale), mais d'une action tournée vers les agents.

À Sergy, la commune soutient le COS, notamment par une subvention et la mise à disposition de salles et de matériel. Ce choix répond à un objectif simple : **favoriser la stabilité des équipes** et offrir à nos agents des **avantages concrets**, en reconnaissance de leur engagement au service des Sergiens.





PERSONNEL COMMUNAL



AU REVOIR ET MERCI À AURORE, GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES ET SERVICE URBANISME

Dix ans déjà ! D'abord à l'accueil, puis à l'urbanisme et à la gestion RH, Aurore a mis son dynamisme, sa bonne humeur et son professionnalisme au service de notre commune. C'est désormais auprès du service RH de Thonon Agglomération qu'elle continuera sa carrière. Elle laisse derrière elle une équipe reconnaissante et attachée à son grand cœur. Un immense merci à elle pour cette belle décennie, et tous nos vœux de bonheur pour ses futurs projets !

AU REVOIR ET MERCI À VÉRONIQUE, ATSEM



Présente au sein du service scolaire depuis vingt ans, Véronique est une figure incontournable de notre école. Deuxième membre de notre trio d'ATSEM historiques à tourner la page, elle a vu grandir plusieurs générations de petits écoliers, séchant les larmes des premiers jours de rentrée, partageant les rires et guidant patiemment leurs premiers pas vers l'autonomie. Après deux décennies d'un engagement sans faille auprès des enfants, des enseignants et des familles, elle s'offre une fin de carrière bien méritée et plus douce. Que tout le monde se rassure : toujours fidèle aux rendez-vous et festivités de la commune, elle restera bien présente dans notre village. Un immense merci pour tout, Véronique !



AU REVOIR ET MERCI À MAÉVA, AGENT D'ANIMATION

Originaire du village, Maéva quitte son poste d'animatrice périscolaire qu'elle occupait depuis deux ans, pour rejoindre une micro-crèche du Pays de Gex et se consacrer aux tout-petits. Son attachement à notre commune étant intact, elle continuera à participer à la vie locale à nos côtés. Un grand merci à elle pour son énergie auprès des écoliers, et tous nos souhaits de réussite dans ses nouvelles fonctions !

AU REVOIR ET MERCI À MARIA, AGENT D'ENTRETIEN ET CANTINE



Maria a quitté nos effectifs municipaux pour rejoindre une nouvelle collectivité. Au fil de son parcours parmi nous, elle a mis ses compétences au service de nombreux lieux de vie communaux : du centre sportif à la salle de la Calame, en passant par l'entretien des bâtiments et l'accompagnement des enfants au restaurant scolaire. Nous lui adressons tous nos vœux de plein épanouissement pour la suite de sa carrière.



BIENVENUE À ENZO, RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

Après avoir forgé son expérience à Pays de Gex Agglo et parcouru l'Asie, c'est à Sergy qu'Enzo pose aujourd'hui ses valises ! Venu piloter la structuration de notre service RH, il a su créer un lien immédiat avec l'ensemble des agents grâce à sa grande disponibilité et à son sens du contact. Alors qu'il s'engage pour une mission d'un an, nous espérons bien lui donner envie de prolonger l'expérience au cœur de notre commune. Bienvenue parmi nous, Enzo !

BIENVENUE À LÉANA, AGENT D'ANIMATION



Nouvelle venue au service périscolaire, Léana commence sa carrière communale avec un bel élan ! Pleine d'énergie et très investie, elle a rapidement conquis l'équipe comme les enfants par sa bienveillance et son professionnalisme. C'est un réel plaisir de compter une jeune recrue aussi motivée dans nos effectifs. Bienvenue à elle !

PERSONNEL COMMUNAL

BIENVENUE À ALEXIA, AGENT D'ENTRETIEN ET CANTINE



En provenance de Thoiry, Alexia n'a pas tardé à trouver ses marques parmi nous ! Arrivée au pied levé pour veiller sur nos locaux et sur la cantine des écoliers, son sens du service et son dynamisme ont conquis toute l'équipe en un temps record. Un véritable rayon de soleil au quotidien ! Bienvenue à elle au sein de la collectivité.



BIENVENUE À FIONA, AGENT D'ANIMATION

Fiona apporte toute sa fraîcheur et sa motivation à l'équipe du périscolaire pour sa toute première aventure professionnelle ! Déjà très attentive au rythme des petits écoliers, elle s'investit chaque jour avec cœur, sérieux et énergie. Nous sommes ravis de lui faire confiance pour ce début de carrière et de la voir évoluer au fil de ses missions. Plein succès à elle parmi nous !

BIENVENUE À MICHAEL, AGENT TECHNIQUE



Mickaël connaît bien le fonctionnement des collectivités pour avoir exercé à la mairie de Ferney-Voltaire, ainsi que les exigences du terrain grâce à sa propre entreprise d'électricité. Il arrive aujourd'hui pour veiller sur nos bâtiments et nos infrastructures, et apporte un peu de courant à une équipe jusqu'ici plutôt branchée espaces verts. Déjà très bien accueilli par ses collègues, on compte sur lui pour que la mise aux normes et la modernisation de nos bâtiments se fassent sans court-circuit. Bienvenue à lui !

BIENVENUE CHEZ VOUS ! CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX HABITANTS



Vous vous êtes installé(e) à Sergy **depuis décembre 2024** ? Madame le Maire et l'ensemble du Conseil municipal sont ravis de vous inviter à une matinée d'accueil et d'échange, qui se tiendra le **samedi 13 février 2027**, **de 10h30 à 12h30**, à la **salle de la Calame**.

Au programme : échanges et convivialité

Après vos premiers mois passés dans le village, ce rendez-vous est l'occasion idéale de faire **plus ample connaissance** avec d'autres familles arrivées récemment, de **partager vos impressions** et de **créer de nouveaux liens** au sein de la commune.

Ce sera également le moment de découvrir ou redécouvrir tout ce qui fait vivre Sergy : nos services municipaux, nos équipements, le tissu associatif et les évènements à venir. Madame le Maire et les membres du Conseil municipal seront à votre disposition **pour échanger en toute simplicité**, **répondre à vos questions** et **vous présenter les projets en cours**.

Nous serons très heureux de vous retrouver pour ce temps fort de la vie communale !

INSCRIPTION

Obligatoire avant le 31 janvier 2027

• En ligne : via le QR code ci-contre
• Papier : à l'accueil de la mairie, sur notre site internet ou par mail

À SAVOIR

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2027
PRÉPAREZ VOTRE VOTE !

Le Président de la République est élu au **suffrage universel direct**, pour un **mandat de cinq ans**.

Les prochaines élections présidentielles se dérouleront **les dimanches 18 avril (1er tour) et 2 mai 2027 (2nd tour)**. Pour participer à ce scrutin, la municipalité vous invite à **anticiper vos démarches électorales dès à présent**. Il est vivement recommandé de ne pas s'inscrire tardivement sur la liste électorale.

Qui peut voter ?

Pour voter, il faut :

- être de **nationalité française**,
- être **majeur** (au plus tard la veille du scrutin),
- **jouir de ses droits civils et politiques**,
- être **inscrit sur les listes électorales**.

Pas sûr(e) d'être inscrit(e) ?

Vous pouvez vérifier votre situation sur **service-public.fr**. Si vous n'êtes pas inscrit(e), effectuez la démarche **en ligne ou à l'accueil de la mairie jusqu'au vendredi 12 mars 2027 au plus tard**.

Comment se déroule le vote ?

L'élection présidentielle se déroule au **scrutin uninominal majoritaire à deux tours**.

Pour être élu dès le 1er tour, un candidat doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, c'est le candidat qui obtient la majorité des suffrages qui est élu au second tour.

Quels documents présenter le jour du vote ?

Vous devez présenter un **justificatif d'identité avec photo**. La carte électorale est utile, mais elle n'est pas obligatoire pour pouvoir voter.

Absent(e) le jour du scrutin ?

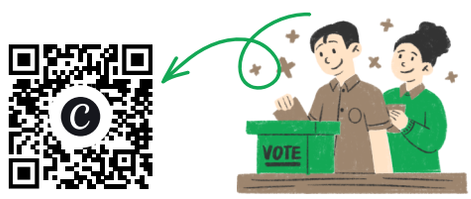
Vous pouvez **donner procuration à une personne inscrite sur une liste électorale française**, en effectuant votre demande via **maprocuration.fr**. Le mandataire **peut être inscrit dans une autre commune que la vôtre** mais il doit se déplacer dans votre bureau de vote de Sergy pour voter à votre place.

Nous vous conseillons d'effectuer votre démarche le plus tôt possible afin de permettre son traitement avant le scrutin.

Où voter à Sergy ?

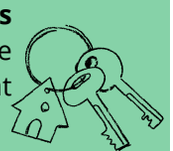
Votre bureau de vote vous accueillera dans le **bâtiment Annexe**, situé **derrière la Mairie**. Les horaires d'ouverture seront communiqués avant le scrutin.

Retrouvez toutes les démarches ici :



LUTTE CONTRE LA VACANCE

En France, **plus de 3 millions de logements sont inoccupés**. Rénover ces biens permet de créer de nouvelles possibilités de logement sans empiéter sur les espaces naturels.



La loi de finances pour 2026 instaure une **taxe sur la vacance des locaux d'habitation à compter de 2027**. Sergy étant classée en zone tendue, elle s'y appliquera automatiquement aux logements non meublés vacants depuis au moins un an au 1er janvier.

Vous êtes propriétaire d'un logement vacant ? Des **accompagnements techniques et financiers** peuvent vous aider à **rénover ou remettre votre bien en location** : aides de l'Anah, rénovation énergétique, avantages fiscaux... Réhabiliter un logement vacant, c'est valoriser son patrimoine tout en contribuant à la vitalité de notre village.

SIRÈNE DES POMPIERS

La sirène sert avant tout à **alerter et mobiliser rapidement les sapeurs-pompiers** lorsqu'un secours urgent est requis (incendie, accident, assistance à personne). Elle constitue également un moyen d'alerte pour l'ensemble des habitants en cas de risque ou sinistre majeur.

Soucieuse de **préserver la tranquillité des Sergiens** tout en maintenant un **niveau optimal de sécurité**, un réajustement des horaires de déclenchement de la sirène a été convenu en concertation avec notre Service Local d'Incendie et de Secours :



- **Du lundi au vendredi : de 07h à 20h**
- **Le week-end : de 09h à 19h**

En dehors de ces horaires, les pompiers sont avertis directement et individuellement, évitant ainsi le signal sonore public la nuit. Cette mesure permet de concilier l'efficacité indispensable des secours avec le respect du cadre de vie de notre village.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

VENDREDI 05 JUIN 2026

- Désigne M. CLÉMENT, Mme MOINE, M. MOINE, Mme TALHI et M. SIMON comme délégués titulaires et Mme DEWILDE, M. LABROSSE et Mme BOYER comme délégués suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026.

MARDI 12 JUIN 2026

- Modifie le tableau des effectifs de la commune
- Valide le montant de 19 550 euros et la répartition proposée au titre des subventions de fonctionnement aux associations pour l'exercice 2026
- Approuve la signature des avenants n°4, 5 et 6 du marché de travaux de création de deux logements communaux
- Valide la décision modificative budgétaire n°2
- Valide la garantie d'emprunt à HALPADES S.A. D'HLM à hauteur de 80% des sommes empruntées.

MARDI 21 JUILLET 2026

- Modifie le tableau des effectifs de la commune
- Valide les devis d'EGIS CONSEIL et de SEBAN AVOCATS pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'assistance juridique dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Sergy Dessous
- Autorise le passage de trois parcelles communales sous régime forestier
- Valide le règlement d'affouage et sa tarification
- Valide la décision modificative budgétaire n°3.

MARDI 15 SEPTEMBRE 2026

- Modifie le tableau des effectifs de la commune
- Attribue le marché de travaux de reprise du chemin de Cairoly à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 61 158.28 € H.T.
- Attribue le marché de travaux de réaménagement du parking de la rue de la petite Combe à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 42 163.97 € H.T.
- Autorise la passation et la signature d'un marché accord-cadre à bons de commande de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de travaux de VRD et d'infrastructures dans la limite de 50 000 € H.T. par période de 12 mois
- Autorise la passation et la signature d'un marché accord-cadre à bons de commande de travaux de VRD et dans la limite de 30 000 € H.T. à 350 000.00 € H.T. par période de 12 mois
- Prend acte de l'application de plein droit de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation sur le territoire, à compter des impositions 2027
- Valide la modification du règlement intérieur des salles municipales.

MARDI 13 OCTOBRE 2026

- Supprime le poste de cinquième adjoint et fixe à quatre le nombre d'adjoints
- Modifie le tableau des effectifs de la commune
- Modifie les groupes de fonctions et les montants de référence du RIFSEEP
- Approuve la prorogation du bail à construction conclu avec la SEMCODA sur la parcelle n° B 1149
- Approuve la signature de l'avenant n°2 du marché de restauration scolaire, périscolaire et portage de repas
- Approuve la modification de la convention de mise à disposition des jardins partagés de la rue des Prêles
- Engage la reprise d'emplacements au cimetière communal.



RÉORGANISATION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Madame Yasmine TALHI a souhaité démissionner de ses fonctions d'adjointe au Maire. Sa démission ayant été acceptée par Monsieur le Préfet, elle continue de siéger au sein du Conseil municipal en tant que conseillère municipale. La municipalité la remercie chaleureusement pour son engagement dans ses fonctions d'adjointe.

Cette évolution a conduit à une réorganisation des délégations, validée lors du Conseil municipal du mardi 13 octobre :

- **Affaires sociales et Logement** : ces domaines sont désormais repris par **Monsieur Jean-Claude CLÉMENT** (1er adjoint).
- **Vie associative** : **Madame Magali CALMELS** a été nommée conseillère municipale déléguée aux associations.

Le nombre d'adjoints au Maire est désormais fixé à quatre. Nous souhaitons une pleine réussite à Jean-Claude Clément et Magali Calmels dans leurs nouvelles missions au service des Sergiens !

INFOS UTILES

15	17	112	18	114
SAMU	POLICE SECOURS	URGENCE EUROPÉEN	SAPEURS-POMPIERS	URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

VOTRE MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI : FERMÉ
MARDI : 9H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00
MERCREDI : 9H00 - 12H00
JEUDI : 9H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00
VENDREDI : 14H00 - 17H00

04 50 42 11 98
mairie@sergy.fr
www.sergy.fr

RÉSEAUX SOCIAUX :

Commune de Sergy

Application PanneauPocket

NUMÉROS UTILES

Hôpital de Saint-Julien-en-Genevois	04 50 49 65 65
Hôpital de Contamine-sur-Arve	04 50 82 20 00
Hôpital privé Annemasse	04 50 83 43 43
Centre hospitalier Annecy Genevois	04 50 63 63 63
Hôpital Cantonal de Genève	00 41 22 372 33 11
Hôpital de la Tour Meyrin	00 41 22 719 61 11
Maison de retraite de Tougin	04 50 40 38 38
Centre Anti-poison de Lyon	04 72 11 69 11
SOS Animaux Pays de Gex	04 50 41 74 80
Gendarmerie de Thoiry 117 rue des Chenaillettes 01710 THOIRY	04 50 42 12 01 ou le 17
Violences Femmes	3919
STOP à la maltraitance	3977
Allo enfance en danger	119
Pharmacie de garde	3237

APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer au quotidien, la municipalité utilise **PanneauPocket**, une application mobile gratuite, 100 % anonyme et sans publicité.
Disponible sur **smartphone et tablette**, elle ne nécessite aucune création de compte. Il vous suffit de rechercher « **Sergy (01630)** » et de l'ajouter à vos favoris pour recevoir toutes les informations diffusées par la mairie.

Retrouvez également la page dédiée « **Sergy - Service périscolaire et cantine** » pour les informations concernant vos enfants.

Nous invitons l'ensemble des habitants à télécharger l'application PanneauPocket **pour rester informés au quotidien de la vie commuale**.



100% GRATUIT
100% ANONYME
0% PUBLICITÉ

ET SI ON SORTAIT ?

- **Du vendredi 27 au dimanche 29 novembre 2026 :** Exposition artisanale, organisée par le Crêt des Arts
- **Du vendredi 4 au dimanche 6 décembre 2026 :** Fête de la Saint-Nicolas, organisée par les associations sergiennes
- **Samedi 5 décembre 2026 à 18h30** : Messe de la Saint-Nicolas, organisée par le Comité de l'Eglise
- **Jeudi 10 décembre 2026** : Spectacle de Noël pour les enfants de l'École, offert par la commune
- **Vendredi 11 décembre 2026 à 15h :** Goûter des ainés, organisé par le CCAS
- **Dimanche 13 décembre 2026 :** Marché de Noël, organisé par le Comité des Fêtes
- **Jeudi 21 janvier 2027 à 19h00** : Cérémonie des Vœux du Maire
- **Dimanche 24 janvier 2027** : Cérémonie de la Sainte-Barbe, organisée par les Pompiers
- **Samedi 27 février 2027 :** Loto, organisé par l'Amicale des Pompiers
- **Samedi 30 janvier 2027 dès 18h :** Soirée Sousoupe, organisée par le Sou des Écoles
- **Samedi 13 février 2027 à 10h30 :** Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants à la salle de la Calame
- **Dimanche 21 février 2027 :** Repas dansant de la Distilleuse, organisé par le Comité des Fêtes
- **Samedi 6 mars 2027 :** Soirée théâtre, organisée par le Crêt des Arts
- **Vendredi 19 mars 2027 :** Carnaval, organisé par le Sou des Écoles
- **Samedi 3 avril 2027 :** Concert annuel de l'Echo du Crêt de la Neige
- **Dimanche 11 avril 2027 à 12h :** Repas des ainés, organisé par le CCAS
- **Samedi 8 mai 2027 à 11h00 :** Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945
- **Dimanche 9 mai 2027** : Foire de printemps, organisée par le Comité des Fêtes
- **Samedi 19 juin 2027 :** Fête de la musique, organisée par le COS, l'Echo du Crêt de la Neige et One Voice Connect
- **Samedi 26 juin 2027 :** Kermesse de l'école, organisée par le Sou des Écoles

Crédit photo : Perspective Photos, M. LOBERT
Comité de rédaction : Commission communication, M. LOBERT, A. REI, C. DELAROUE
Mise en page : M. LOBERT
Impression : COPY PLUS Prévessin-Moëns